

AFFELNET LYCEE 2025

Aide à la saisie en collège

SOMMAIRE

A. Généralités	P.3 à 6
1. Calendrier	P.3
2. Saisie des vœux : règles générales	P.4
3. Contrôle et gestion des dossiers	P.4 à 5
4. Demande vers une autre académie	P.5 à 6
B. La zone géographique	P.6 à 7
C. La décision d'orientation	P.8
D. L'avis du chef d'établissement d'origine	P.8
E. Les évaluations, notes	P.9
F. La saisie des vœux	P.9 à 13
1. Au tour principal avant le pré-tour d'affectation en voie professionnelle	P.9 à 11
2. Au tour principal après le pré-tour d'affectation en voie professionnelle	P.11 à 13
3. Aux tours suivants	P. 14
G. Liaison service en ligne Orientation / Affelnet Lycée	P.14 à 17
1. Pendant l'ouverture du service en ligne Orientation : du lundi 05 mai à 16h au mardi 27 mai 2025 à 1h59	P.14 à 15
2. Après la fermeture du service en ligne Orientation : du mardi 27 mai à 1h59 au mardi 10 juin 2025 à 10H	P.16 à 18
H. Élève absent de votre base Affelnet	P.18 à 20
I. Transfert d'un élève de la base Affelnet d'un établissement à la base Affelnet d'un autre établissement	P.20 à 21
J. Consignes du chef d'établissement d'origine	P.22

A) GENERALITES

1. Calendrier

- Ouverture de la saisie des vœux dans Affelnet lycée : du jeudi 24 avril au mardi 10 juin 2025 à 10h
- Ouverture du service en ligne Orientation « saisie des vœux » pour les familles : du lundi 05 mai à 16h au mardi 27 mai 2025 à 1h59
- Saisie du vœu bonifié en commission d'examen du projet d'orientation des élèves en situation de handicap : jusqu'au vendredi 30 mai 2025
- Date limite pour intégrer les évaluations du LSU dans Affelnet : jeudi 05 juin 2025
- Ajout de nouveaux vœux voie professionnelle suite au résultats provisoires du pré-tour d'affectation en voie professionnelle : Du vendredi 13 juin à 14h au mercredi 18 juin 2025 à 13h
- Mise à disposition des résultats du tour principal de l'affectation aux établissements : vendredi 27 juin 2025 matin
- Diffusion des résultats aux familles : vendredi 27 juin 2025 après les épreuves du brevet
- Affichage des résultats sur le service en ligne Orientation : vendredi 27 juin 2025 à 16h30
- Ouverture Affelnet pour saisie des vœux au tour suivant n°1 : du lundi 07 juillet à 8h30 au mardi 08 juillet 2025 à 16h
- Mise à disposition des résultats du tour suivant n°1 de l'affectation aux établissements et diffusion des résultats aux familles : jeudi 10 juillet 2025
- Ouverture Affelnet pour saisie des vœux au tour suivant n°2 : du mardi 26 août au mercredi 27 août 2025 à 13h
- Mise à disposition des résultats du tour suivant n°2 de l'affectation aux établissements et diffusion des résultats aux familles : lundi 01 septembre 2025

2. Saisie des vœux : règles générales

- **Saisie des vœux dans Affelnet Lycée par les établissements si le service en ligne orientation n'est pas utilisé par les familles.** Les saisies effectuées dans le service en ligne Orientation sont basculées tous les soirs dans Affelnet Lycée. Attention toute saisie effectuée dans le service en ligne Orientation va écraser les saisies faites dans Affelnet lycée.
- **Saisir de 1 à 10 vœux maximum par élève + 5 vœux maximum hors académie.**
- **Attention : l'ordre des vœux est important, ils doivent être saisis par ordre de préférence.**

Dès que l'élève est pris sur un vœu, les vœux moins bien classés ne sont pas examinés.

Exemple : si un élève souhaite obtenir le CAP Maintenance des véhicules option voitures particulières au LP Lepervanche mais qu'il met ce vœu en 3^e position, il peut être pris sur ses vœux mieux placés si son barème le lui permet (son 3^e vœu ne sera pas examiné). Si son barème ne lui permet pas d'obtenir ses deux 1^{ers} vœux, Affelnet examinera son 3^e vœu et il sera affecté si son barème et la limite de place de ce CAP le lui permet.

➔ **Pour départager les élèves, le barème le plus élevé est prioritaire quel que soit l'ordre des vœux,**

Exemple : l'élève A demande le CAP Équipier polyvalent du commerce à Patu De Rosemont en vœu 2 avec un barème de 6000 points et l'élève B demande le même CAP en vœu 1 avec un barème de 5500 points. C'est l'élève A en vœu 2 (s'il n'est pas pris sur son vœu 1) qui passe devant l'élève B car son barème est moins élevé.

3. Contrôle et gestion des dossiers

➔ **Fiche récapitulative de saisie**

Après saisie complète du dossier dans AFFELNET Lycée, l'établissement d'origine veille à ce que la fiche récapitulative de saisie soit impérativement éditée et signée par le(s) responsable(s) légal(aux) de l'élève. Cette fiche est disponible dans le menu « impression des fiches élèves ».

➔ Validation Chef d'établissement

Lorsque les opérations sont terminées, le chef d'établissement doit passer par le menu « Validation chef d'établissement ».

Cela lui permet :

- de vérifier que sa saisie ne comporte pas d'anomalie. En cas de saisies non valides un message comme ci-dessous apparaît avec un lien permettant d'accéder directement à « la liste des élèves incomplets » pour se rendre compte des saisies manquantes.

Validation de la saisie des élèves



Des erreurs se sont produites (pour plus d'informations, veuillez consulter l'aide)

- Certains élèves n'ont pas de vœu.
- Certains élèves n'ont pas d'évaluations/notes alors qu'ils ont des vœux sur des offres de formation de type 'barème avec évaluations/notes'.
- Certains élèves n'ont pas d'avis.

Accéder à la [liste des élèves incomplets](#).

- d'indiquer à la DRAIO que les opérations de saisie concernant ses élèves sont terminées.

En cas de modifications après validation, le chef d'établissement devra à nouveau valider via le menu « validation chef d'établissement ».

4. Demande vers une autre académie

➔ Si la famille ne saisit pas ses vœux via le service en ligne Orientation, utiliser AFFELMAP : carte des académies en ligne donnant les dates et les consignes par académie pour utiliser le service de saisie simplifiée.

Accès par :

- le calendrier des académies dans Affelnet Lycée :



AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE 2022

TOUR PRINCIPAL

[Aide](#) [Contact](#) [Calendrier des académies](#)

ou via

- l'adresse directe : <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-affelmap>

→ Si la famille saisit ses vœux via le service en ligne Orientation, après la fermeture du SLO, **le mardi 27 mai 2025**, un compte de saisie simplifiée sera automatiquement créé pour l'établissement d'origine qui pourra compléter les informations manquantes en fonction des consignes de chaque académie demandée.

B) La zone géographique

Une zone géographique doit être attribuée à chaque élève dans Affelnet Lycée.

La zone géographique de l'élève est déterminée automatiquement dans Affelnet lycée.

Lorsque la zone géographique n'apparaît pas, elle doit être saisie manuellement dans Affelnet lycée au plus tard vendredi 02 mai 2025 à 12h au niveau de l'onglet « Identification de la fiche élève » en bas de page.

Cette zone doit être renseignée en fonction de l'adresse de l'élève et correspond au périmètre de recrutement d'un lycée. À une zone géographique correspond donc un lycée conformément à la carte solaire en vigueur consultable via le lien ci-dessous :

[CARTE SCOLAIRE CASE REUNION](#)

Exemple : un élève habite à St-Denis au 15 rue des bancouliers. Pour trouver sa zone connectez vous sur l'application CASE, chercher la ville et la voie qui vous donneront le lycée de secteur et le code zone géographique associé.

C) La décision d'orientation

La décision d'orientation doit obligatoirement être renseignée dans Affelnet lycée. L'absence ou la non-conformité de celle-ci avec les vœux présents empêchera la validation de saisie pour l'ensemble des élèves.

Les décisions d'orientation sont transférées au fil de l'eau et tous les soirs de SIECLE orientation à Affelnet Lycée afin de vous éviter une double saisie.

Si aucun accord des responsables légaux n'est présent dans SIECLE orientation **le mardi 10 juin 2025 avant 10h, les décisions d'orientation** devront être saisies manuellement dans Affelnet Lycée au niveau de l'onglet « Identification de l'élève » avant la fermeture Affelnet lycée pour vous permettre de valider l'ensemble de votre saisie.

N.B : Au niveau de l'onglet « Saisie des vœux », une icône rouge apparaît si aucune décision d'orientation n'a été saisie ou basculée de siècle orientation ou si le vœu saisi est en incohérence avec la décision d'orientation présente sur la fiche d'identification de l'élève.

Les champs précédés de * sont obligatoires.

Identification	Saisie des vœux	Saisie des évaluations
Voeu		
Non conformité des décisions d'orientation avec les vœux formulés		
Rang	1	
Voeu	97E21266	
Établissement	9741051Z LYCEE PAUL MOREAU BRAS PANON	
Voie d'orientation	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	
Formation	2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	
Statut	SCOLAIRE	

Une fois le service en ligne Orientation fermé, à partir du **mardi 27 mai 2025**, le menu « Liste des élèves en non-conformité vœux et décisions d'orientation » permettra à l'établissement d'origine de vérifier s'il y a des décisions d'orientation manquantes ou incohérentes.

D) L'avis du chef d'établissement d'origine

L'avis du chef d'établissement d'origine doit être saisi obligatoirement sur les vœux vers les 1^{re} année de CAP, 2^{de} PRO et la 2^{de} GT avec enseignement optionnel création culture design et la 2^{de} sciences et technologie de l'hôtellerie restauration.

E) Les évaluations / notes

Pour la gestion et la saisie des évaluations, se reporter à la « Note technique gestion des évaluations Affelnet Lycée ».

→ la préparation des évaluations peut se faire dès le lundi 19 mai 2025.

→ l'intégration des évaluations doit se faire entre le mercredi 28 mai et le jeudi 05 juin 2025.

Pour les élèves dont les évaluations n'ont pu être importées du LSU, saisir directement les évaluations dans Affelnet Lycée.

N.B : attention à la nouveauté pour les matières « Histoire-Geo » et « EMC »

F) La saisie des vœux : rappels importants ou nouveautés

1. Au tour principal avant le pré-tour d'affectation en voie professionnelle

- **Les vœux vers les 1^{res} années de CAP ou 2^{de} professionnelle en MFR (maison familiale et rurale) font l'objet d'une affectation dans Affelnet au tour principal.** Un code vœu pour chaque formation existante dans une MFR est donc à disposition dans Affelnet.
- Les vœux de dérogation pour lesquels la famille n'a pas rempli d'annexe 7 ou pour lesquels le motif n'est pas recevable doivent être supprimés d'Affelnet.
- Ne pas oublier de cliquer sur dérogation « oui », si la 2^{de} GT demandée n'est pas celle du lycée de secteur (hors 2^{de} GT à recrutement spécifique) et indiquer un motif recevable (cf. copie d'écran page suivante).

N.B : Dans le SLO les familles ne peuvent pas indiquer que le(s) vœu(x) de 2^{de} GT saisis sont des vœux en dérogation, ni le motif.

L'établissement d'origine doit donc à la fermeture du SLO (à partir du 27 mai 2025) repérer dans Affelnet Lycées les vœux hors secteur pour indiquer que c'est un vœu dérogatoire et saisir le(s) motif(s) (cf. point G2 page 12 ci-dessous).

Les champs précédés de * sont obligatoires.

Identification	Saisie des vœux	Saisie des évaluations
Modification du vœu		
Rang	1	
* Offre de formation	97E21266	
Établissement	9741051Z	LYCEE PAUL MOREAU BRAS PANON
Voie d'orientation	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	
Formation	2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	
Statut	SCOLAIRE	
* Vœu de dérogation	<input type="button" value="Oui"/> <input type="button" value="Non"/>	
Dossier de candidature en internat demandé	<input type="button" value="Oui"/> (à titre d'information)	

Identification	Saisie des vœux	Saisie des évaluations
Vœu		
Rang	1	
Vœu	97E21266	
Établissement	9741051Z	LYCEE PAUL MOREAU BRAS PANON
Voie d'orientation	2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	
Formation	2-GT 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	
Statut	SCOLAIRE	
Langues vivantes		
Langue Vivante 1	AGL1	ANGLAIS LV1
Langue Vivante 2	ALB2	ALBANAIS LV2
Avis		
Avis du chef d'établissement d'origine	<input type="text"/>	
Avis de gestion	<input type="text"/>	
Avis DSDEN	<input type="text"/>	
Vœu de dérogation		
Élève souffrant d'un handicap	<input type="text" value="NON"/>	
Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	<input type="text" value="NON"/>	
Élève boursier au mérite ou boursier sur critères sociaux	<input type="text" value="NON"/>	
Élève dont un frère ou une soeur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement demandé	<input type="text" value="OUI"/>	
Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	<input type="text" value="NON"/>	
Élève devant suivre un parcours scolaire particulier	<input type="text" value="NON"/>	
situation sociale exceptionnelle	<input type="text" value="NON"/>	

Valider

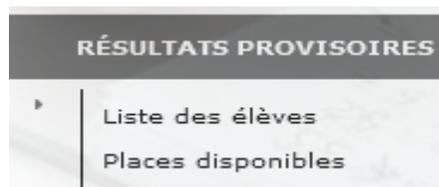
- En cas de demande de dérogation, **ajouter un dernier vœu 2^{de} GT dans le lycée de secteur pour garantir une affectation.** Si la dérogation est refusée et qu'il n'y a pas de place sur le lycée de secteur, l'élève n'est pas affecté. A ce stade l'affectation dans le lycée de secteur n'est plus garantie (ni tour suivant n°1, ni en post affectation) .

- → pour les élèves de 3^e SEGPA, utiliser la liste des « codes vœux CAP prio et 2de pro pour 3segpa et prepa foquale 2025.
→ pour les élèves de 3^e Prépa métiers, utiliser la liste des « codes vœux voie pro pour 3^e PMET 2025 ».
→ pour les élèves d'ULIS, saisir le vœu validé par la commission post 3^e des élèves en situation de handicap. Ne pas utiliser les codes vœux prio.
- À chaque formation de 1^{re} année de CAP ou de 2^{de} professionnelle en apprentissage correspond un vœu de recensement. Attention ces vœux ne font pas l'objet d'une affectation mais permettent aux élèves de faire connaître leur projet aux CFA, ce qui n'empêche pas une démarche active des élèves intéressés par l'apprentissage dès maintenant.
- Saisie du vœu bonifié en commission post 3^e des élèves en situation de handicap **jusqu'au vendredi 30 mai 2025.**

2. Au tour principal après le pré-tour d'affectation en voie professionnelle

→ Le pré-tour d'affectation en voie professionnelle va permettre d'identifier les élèves de 3^e qui ont un risque de ne pas obtenir d'affectation en voie professionnelle.

→ **Le menu « Résultats provisoires » permet de lister ces élèves et d'ajouter des vœux supplémentaires pour ces élèves.**



Un clic sur « résultats provisoires » et sur « liste des élèves » permet d'accéder aux résultats des élèves qui ont fait un vœu en voie professionnelle sous statut scolaire.

AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE 2025

TOUR PRINCIPAL - SAISIE DES VOEUX EN ÉTABLISSEMENT AFFELNET LYCÉE Version 25.2.0

Accueil Aide Calendrier des académies Quitter

Liste des élèves

Liste des élèves de l'établissement ayant fait au moins un vœu en lien avec la sécurisation

INE ▲▼	Nom prénom(s) ▲▼	Division ▲▼	Formation [option(s)] ▲▼	Statut ▲▼	
KB	B. Beth	3.1	3PMET	Assuré d'une affectation	
FK	C. Odile	2.1	2NDPRO 25222	Assuré d'une affectation	
KB	D. Laurent	2A	2NDPRO 25410	Non éligible pour une sécurisation	
GA	E. Steeve	3.1	3PMET	Non assuré d'une affectation	Saisir des vœux supplémentaires
FH	L. Adam	2C	2NDPRO 20104	Non éligible pour une sécurisation	
HC	M. Monique	3.1	3PMET	Assuré d'une affectation	
CD	R. Lee	3.2	3PMET	Assuré d'une affectation	

7 élément(s)

Pour les élèves avec statut « assuré d'une affectation », il n'y a rien à faire, ces élèves bénéficieront d'une affectation.
 Pour les élèves avec statut « non assuré d'une affectation », des ajouts de vœux sont possibles dans la limite de 10 vœux maximum en comptant les vœux déjà saisis.
 Pour ce faire cliquer sur « saisir des vœux supplémentaires », puis à l'écran suivant sur « ajouter ».

Élève : 1 - PLARBOCA Liane Andrée Christiane

[Offre\(s\) de formation de secteur](#)

Vœu de rang 1 [Supprimer](#)

Code de l'offre de formation **057**

Etablissement **057 LYCEE PROFESSIONNEL** CEDEX

Voie d'orientation **CAP**

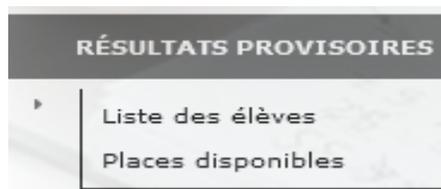
Formation **1CAP2 22142 1CAP2 PROD.SERV.REST. (RAPID,COLL,CAFE)**

Statut **SCOLAIRE**

Langue vivante 1 **ANGLAIS LV1**

Langue vivante 2 **ALLEMAND LV2**

- Un nouveau sous menu Affelnet « places disponibles » dans l'onglet « Résultats provisoires » permet de consulter les formations où des places restent disponibles



AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE 2025

TOUR PRINCIPAL - SAISIE DES VOEUX EN ÉTABLISSEMENT AFFELNET LYCÉE Version 25.2.0

Accueil Aide Calendrier des académies Quitter

Places disponibles

UN FILTRE EST ACTIF [Filtrer](#) [Exporter](#) [Fermer](#)

Ne figurent dans cette liste que les offres éligibles à une sécurisation.

Code ▲▼	Formation ▲▼	Établissement ▲▼	Secteur ▲▼
057	2NDPRO MET.TRANSIT.NUMER.ENERG.2NDE COMM	057 LYCEE SARREBOURG CEDEX	PU
088	2NDPRO MET.TRANSIT.NUMER.ENERG.2NDE COMM	088 LYCEE ST DIE DES VOSGES CEDEX	PU
054	2NDPRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT	054 LP TOMBLAINE	PU
054	2NDPRO METIERS DE LA SECURITE	054 LP LANDRES	PU
088	2NDPRO METIERS ET ARTS DE LA PIERRE	088 LP REMIREMONT CEDEX	PU
057	2NDPRO PLASTIQUES ET COMPOSITES	057 LYCEE CREUTZWALD	PU

UN FILTRE EST ACTIF [Filtrer](#) [Exporter](#) [Fermer](#)

Ces menus seront disponibles du vendredi 13 juin à 14h au mercredi 18 juin 2025 à 13h

→ Les codes vœux prio et 2PRO3P réservés respectivement au 3^e SEGPA et 3PMET n'existent plus à l'issue du pré-tour.
Ces élèves candidatent sur les codes vœux classiques ouverts à la saisie.

3. Aux tours suivants n°1 et n°2

- 3 vœux maximum sur places vacantes en 1^{re} année de CAP, 2^{de} PRO et 2^{de} GT au tour suivant n°1
- 3 vœux maximum sur places vacantes uniquement en 1^{re} année de CAP, 2^{de} PRO au tour suivant n°2
- Il n'y a plus de CAP prioritaire : tous les élèves candidatent sur les mêmes codes vœux de CAP
- Il n'y a plus de codes vœux spécifiques pour les 3PMET : tous les élèves candidatent sur les mêmes code vœux de 2^{de} PRO
- L'affectation dans le privé n'est plus gérée dans les tours suivants.
- Les vœux de recensement n'existent plus sauf pour les vœux en apprentissage : si des élèves sont maintenus en 3^e, rejoignent le privé, une MFR ou une autre académie, ne pas saisir de vœux.
- Il n'y a plus de validation de fin de saisie pour le chef d'établissement

G) Liaison service en ligne Orientation / Affelnet Lycée

1. Pendant l'ouverture du service en ligne Orientation : du lundi 05 mai 16h au mardi 27 mai 2025 1h59

→ Les vœux saisis par les familles dans le service en ligne Orientation sont transférés tous les soirs dans Affelnet Lycée. Vous pouvez prendre connaissance de ces vœux dans Affelnet via le menu « suivi des saisies SLA ».

9740022F COLLEGE ADRIEN CERNEAU STE MARIE

INE	Nom prénom(s) ▲▼	Classe ▲▼	Formation ▲▼	Nb vœux ▲▼	Dernière mise à jour ▲▼	Responsable mise à jour
081091358GA	RAMAYE Cassie	3 TOP	3EME 3EME	7	20/05/2021 10:14	RAMAYE Marie Stéphanie
081206237CK	DUBOURG Virginie	3 RUB	3ULIS 3EME ULIS	4	18/05/2021 18:18	DUBOURG Evelyne
1	97N11271	9740921H LP ISNELLE AMELIN STE MARIE	CAP Métiers de la mode - vêtement flou			
2	97E11310	9740472V LP PATU DE ROSEMONT ST BENOIT	CAP Métiers de la mode - vêtement flou			
3	97N11460	9740921H LP ISNELLE AMELIN STE MARIE	CAP Équipier polyvalent du commerce			
4	97N11568	9740082W LP JULIEN DE RONTAUNAY STE CLOTILDE CEDEX	CAP Équipier polyvalent du commerce			
090738022EG	M'DOIHOMA Julien	3 SAP	3EME 3EME	4	18/05/2021 19:31	M'DOIHOMA Pascaline
081048881FB	MOHAMADI Anthony	3 SAP	3ULIS 3EME ULIS	4	10/05/2021 09:21	MOHAMADI Fatima

En cliquant sur la double flèche bleue devant l'INE de l'élève, les vœux saisis au SLO s'affichent. Des filtres sont également possibles pour faciliter le suivi.

→ Les vœux saisis dans le SLO ne peuvent être modifiés par l'établissement d'origine dans Affelnet tant que le service en ligne Orientation est ouvert, à savoir **jusqu'au mardi 27 mai 2025 à 1h59**.

En revanche, si l'établissement d'origine constate des anomalies (vœux non conformes à la décision d'orientation, erreur de code vœu prio, non prio..), il instaure un dialogue avec la famille pour une modification des voeux dans le SLO en conséquence.

- Les familles peuvent modifier leurs vœux dans le SLO autant de fois qu'elles le souhaitent jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation
- **Les vœux saisis par les familles dans le service en ligne Orientation écrasent toutes saisies faites par l'établissement d'origine.**
- L'établissement d'origine communique aux familles les résultats de la commission post 3^e des élèves en situation de handicap pour que celles-ci puissent faire leurs vœux en conséquence.
- L'établissement d'origine peut modifier tous les éléments de l'onglet « identification » : adresse, zone géographique
- L'établissement d'origine renvoi la fiche élève au SLO en cas de modification d'adresse qui modifie le lycée de secteur : si une adresse élève doit être changée dans Affelnet lycée pendant l'ouverture du SLO et que cela a un impact sur le lycée de secteur, il est nécessaire de renvoyer l'élève au SLO pour que le nouveau lycée de secteur s'affiche dans le SLO.
Après avoir fait le changement d'adresse dans Affelnet lycée et vérifier que la nouvelle zone géographique est bien indiquée, cliquer en haut de l'écran suivant sur « envoyer l'élève au téléservice »

Élève : 08 []

Envoyer l'élève au Téléservice

Identification		Saisie des voeux		Saisie des évaluations	
Identité					
* Nom	[]			* Prénom(s)	[]
Nom d'usage	[]				
* Sexe	Masculin				
* Né(e) le	[]				
Scolarité actuelle					
Etablissement	054 [] COLLEGE []	* Classe	3D		
* Formation en cours	3EME 3EME	* Palier d'origine	Troisième		
LV1	AGL1 ANGLAIS LV1	LV2	ESP2 ESPAGNOL LV2		
Option 1	[]	Option 2	[]		
Élève doublant	Non	Élève boursier	Non		

2. Après la fermeture du service en ligne Orientation : du mardi 27 mai 1h59 au mardi 10 juin 2025 à 10H

L'établissement d'origine devra :

- pour les élèves qui ont fait un vœu de dérogation, au niveau du vœu, indiquer « oui » à vœu de dérogation et saisir le(s) motif(s) associé(s). En plus des fiches annexe 7 « demande d'affectation en 2^{de} GT hors secteur » que les familles sont censées vous remettre, pour vous aider à repérer les élèves qui ont fait un vœu de 2^{de} GT hors secteur via le SLO, il faut aller dans le menu « suivi des saisies SLA » et cliquer sur le bouton filtrer :

Charline	3 OPA	3EME 3EME AGL9 ANGLAIS LANGUE DE SECTION	2	17/05/2021 20:36	DREL Laetitia
E Youmna	3 SAP	3EME 3EME	2	24/05/2021 20:32	ou
N Lucas Evan Hugo	3 TOP	3EME 3EME	2	24/05/2021 11:55	ois

124 élément(s) Page : 1 / 7 Accéder à la page

9740022F COLLEGE ADRIEN CERNEAU STE MARIE

INE	Commencant par	
Nom	Commencant par	
Prénom	Commencant par	
Classe		
Formation en cours		
Voeu de l'académie		?
Voie d'orientation		2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
Voeu 2GT sans lycée de secteur		

Valider Annuler

Choisir 2^{de} GT dans voie d'orientation et valider

La liste des élèves ayant au moins un vœu en 2^{de} GT va s'afficher et pour les élèves qui ont au moins deux vœux, vous pourrez savoir quels vœux il faudra compléter.

0	Ludéric Jean David	3 RUB	3EME 3EME	4	19/05/2021 09:10
1	97N21287	9741185V	LYCEE LE VERGER STE MARIE		Classe de seconde générale et technologique
2	97N21286	9741046U	LYCEE BELLEPIERRE ST DENIS CEDEX		Classe de seconde générale et technologique
3	97N21285	9740053P	LYCEE GEORGES BRASSENS STE CLOTILDE CEDEX		Classe de seconde générale et technologique
4	97N21288	9741620T	LYCEE MEMONA HINTERMANN-AFFEJEE STE CLOTILDE CEDEX		Classe de seconde générale et technologique
0	ANOUHOUGA Séréna Marie Eléonore	3 OPA	3EME 3EME	3	22/05/2021 13:50
1		3 TOP	3EME 3EME	3	21/05/2021 17:57

Par exemple pour l'élève ci-dessus qui a 4 vœux en 2^{de} GT (hors CCD et EATDD et HOT), 3 des vœux au moins sont forcément hors secteur et nécessitent un complément de saisie en passant par le menu « saisie des vœux » : dérogation à « oui » et saisis des motifs (cf. point F page 9 et 10).

Cela peut aussi permettre de repérer s'il y a des vœux de dérogation mal classés. Sur cet exemple si on part du principe que le lycée de secteur de l'élève est le lycée Le Verger, deux cas de figure :

- soit la famille veut vraiment une dérogation et elle s'est trompée dans l'ordre des vœux : il faut rectifier l'ordre des vœux saisis par la famille car si on laisse le lycée de secteur en vœu 1, l'élève sera affecté d'office dans son lycée de secteur et les autres vœux ne seront pas examinés car ils sont placés après.
 - Soit la famille veut son lycée de secteur et a saisi d'autres vœux de 2^{de} GT par précaution : on laisse le vœu de secteur en 1 et on supprime les autres.
- ajouter un vœu de secteur aux élèves qui ont fait uniquement un vœu 2^{de} GT hors secteur. Pour trouver ces élèves (au préalable la zone géographique doit apparaître sur la page identification de l'élève), il faut aller dans le menu « suivi des saisies SLA », cliquer sur le bouton filtrer et choisir dans « vœu 2GT sans lycée de secteur », « afficher uniquement les élèves concernés » :

Sélection des critères pour l'affichage des élèves

9740005M COLLEGE ADRIEN CADET LES AVIRONS

INE	Commencant par	<input type="text"/>
Nom	Commencant par	<input type="text"/>
Prénom	Commencant par	<input type="text"/>
Classe		<input type="text"/>
Formation en cours		<input type="text"/>
Voeux de l'académie		
Voeu de l'académie		<input type="text"/> ?
Voie d'orientation		<input type="text"/>
Voeu 2GT sans lycée de secteur		<input type="text"/>

- supprimer les vœux de dérogation pour lesquels la famille n'a pas rempli d'annexe 7 ou pour lesquels le motif n'est pas recevable
- saisir l'avis du chef d'établissement d'origine pour les vœux de voie professionnelle, la 2^{de} CCD et la 2^{de} STHR,
- saisir les vœux des familles pour les élèves n'ayant eu aucun vœu de saisi via le SLO,
- vérifier via le menu « liste des élèves en non-conformité avec vœux et décisions d'orientation » (une fois les décisions intégrées) s'il faut dialoguer avec les parents et saisir de nouveaux vœux,
- intégrer avant le jeudi 05 juin les évaluations LSU et saisir les évaluations manquantes s'il y en a,
- vérifier que les bons codes vœux sont utilisés, notamment pour les CAP prio, et les 2^{de} pro avec places réservées pour les 3^e prépa métiers : la DRAIO vous enverra des listes pour vous faciliter ces contrôles.
- valider sa saisie via le menu « validation chef d'établissement »

H) Élève absent de votre base Affelnet Lycée

Le transfert des bases élèves vers Affelnet a eu lieu **mercredi 16 avril 2025**.

Après cette date des élèves ont pu être nouvellement inscrits et ne pas apparaître dans votre liste d'élèves Affelnet.

Pour ajouter un nouvel élève dans Affelnet :

- Ouvrir le menu « saisie des vœux en établissement ».
- En dessous de votre liste d'élèves, cliquer sur ajouter.

9740011U COLLEGE HEGESIPPE HOARAU ST LOUIS CEDEX

INE	Nom	Classe	Formation [option(s)]
120439264AH	ABBEZZOT Brhyanna Marie Shanaelle	3G	3EME
120439263HK	ADIAS Ethan Jean Jason	3A	3EME
120662142DJ	ALASTOR Aimy Maelys	3A	3EME [AGL9]
120151274AH	ALPHONSE Léo Stanislas	3E	3EME
120700696KA	AMOURY Emilie Ange	3F	3EME
120151252CK	ANTOINETTE Mélissa	3G	3EME
120257296AG	ANTOINETTE Sébastien	3G	3EME
120130707JK	ARTHEISE Mehdi	3M	3SEGPA
120366302CJ	ATIA Eloane Marie Claudine	3A	3EME
120530277JA	BABAS Christopher Jean Julien	3M	3SEGPA
120632994JG	BADIN GASTRIN Lyna Marie Swamiji	3A	3EME [ALL9]
120130866CH	BALEMBER Marie Camille	3H	3PMET
120151080AH	BARET Abel Christophe	3H	3PMET
120151246DF	BARET Enzo Jean David	3F	3EME
120151085AC	BARET Lenny	3B	3EME
121058478EE	BARRET Noah	3D	3EME
120458770AB	BASSONVILLE Iness	3G	3EME
120237299BAE	BATY Theo Antoine	3D	3EME
120854599CK	BEAUVAIL Maelys Madison Emy	3E	3EME [AGL9]
120747213DG	BELLO Louanne Marie-Ange	3G	3EME

226 élément(s)

Ajouter

➤ Indiquer l'INE dans l'encart et valider pour créer la fiche élève.

Identification d'un élève

Veuillez indiquer l'INE : Valider

Identifiant National Élève

Élève : 10 AE

Les champs précédés de * sont obligatoires.

Identification Saisie des vœux

Identité

* Nom * Prénom(s)

Nom d'usage

* Sexe Masculin Féminin

* Né(e) le (format jj/mm/aaaa)

Scolarité actuelle

Etablissement 054 COLLEGE NANCY * Classe

* Formation en cours ?

LV1 ?

Option 1 ?

Option 2 ?

Élève doublant Oui Non

Élève boursier Non

Retard scolaire

* Retard scolaire Oui Non

Décision d'orientation du chef d'établissement

Décision(s)
d'orientation

Zone géographique de résidence de l'élève

* Zone géographique de résidence de l'élève ?

Bonus académique

* Bonus académique Oui Non

Coordonnées

Vit chez un responsable

* Adresse

* Type d'adresse en France à l'étranger

* Code postal / Commune ?

Courriel

Téléphone professionnel ex: 01 23 45 67 89

Téléphone personnel ex: 01 23 45 67 89

Téléphone portable ex: 01 23 45 67 89

Responsables +

Valider

Annuler

- Si vous obtenez le message ci-dessous, c'est que la fiche élève est déjà dans la base Affelnet d'un autre établissement. Il faut contacter l'établissement concerné pour demander le transfert de l'élève vers votre base Affelnet. La procédure à suivre pour ce transfert est indiquée dans le point suivant.

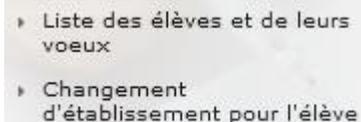
Identification d'un élève

Des erreurs se sont produites (pour plus d'informations, veuillez consulter l'aide)

• Erreur de saisie : Ajout impossible car l'élève appartient à l'établissement 9740005M COLLEGE ADRIEN CADET LES AVIRONS

I) Transfert d'un élève de la base Affelnet d'un établissement à la base Affelnet d'un autre établissement

- Dans Affelnet cliquer sur le menu changement d'établissement pour l'élève



▶ Liste des élèves et de leurs vœux
▶ Changement d'établissement pour l'élève

- La liste de vos élèves apparaît

Liste des élèves

054 COLLEGE ... LAXOU

Filter Fermer

INE	Nom prénom(s) ▲▼	Classe ▲▼	Formation ▲▼
1211000123G	AJQUDL NOXIHY	3A	3EME [DECP3]
1211000130P	BIFUHYN OGOQO	3A	3EME [LATIN]
1211000151M	CCGNOWWUD JSABXIXO	3A	3EME [DECP3]
1211000135V	EBYVEZP RERIISFO	3B	3EME [LATIN]
1211000147H	EHZIKQ XZAJA	3B	3EME [LATIN]
1211000156T	FEPCRAC ZEAPVIF	3B	3EME [DECP3]
1211027785Z	FUPAXD YCYWNE	3B	3EME [DECP3]
1211000120D	FUVXAKENB MOQQOR	3A	3EME [DECP3]
1211000132S	GLOWTYX ZIHYVNU	3A	3EME [DECP3]
1211000134U	GONSYZ JVVULBUJLER	3A	3EME

37 élément(s)

Page : 1 / 4 Accéder à la page

Filter Fermer

Pour trouver l'élève que vous souhaitez transférer dans la base Affelnet d'un autre établissement, vous pouvez filtrer selon plusieurs clés d'entrée et valider :

Sélection des critères pour l'affichage des élèves

Établissement : 054 COLLEGE ... LAXOU

INE	Commençant par	
Nom	Commençant par	
Prénom	Commençant par	
Classe		
Formation		

Valider Annuler

Fermer

➤ Une fois l'élève trouvé, cliquer sur son numéro d'INE. L'écran ci-dessous s'affiche :

Changement de l'identifiant établissement

Élève : 1211000123G X - NAINSTAN Justin

Ancien établissement	054 COLLEGE ... TOUL CEDEX
Nouvel établissement	<input type="text" value="?"/>

Valider

Retour à la liste

Indiquer le nouvel établissement où vous voulez transférer l'élève et valider.

Le changement est instantané, l'élève disparaît de votre Base Affelnet et apparaît dans la base Affelnet de l'autre établissement.

Ce changement est uniquement relatif à l'application Affelnet Lycée.

J. Consignes du chef d'établissement d'origine

Le menu « consignes du chef d'établissement d'origine » disponible via l'onglet « diffusion des résultats » permet au chef d'établissement de saisir un texte qui apparaîtra sur la **fiche de résultat** si celle-ci contient un récapitulatif des vœux. Ces consignes sont affichées uniquement pour les élèves non affectés ou pour les élèves affectés dans un établissement d'accueil qui n'a pas saisi de consigne.